C.E 1-6 M

France Télévisions s'est offert 22 millions de "conseils" fumeux

En deux ans, le groupe public a payé des dizaines de cabinets privés et d'experts autoproclamés pour des études sur tout et rien. Parents, amis et anciens de la maison ont eu leur part du gâteau.

CONSEILS en communication, en stratégie, en marketing, en management, en relations publiques; en ressources humaines... C'est fou comme les dirigeants du groupe public France Télévisions ont besoin d'être conseillés. Et particulièrement par de grands « experts » privés.

Le mastodonte France Télés dispose de 11 000 salariés, de six chaînes (France 2, 3, 4, 5 et RFO-France O), ainsi que d'une armée mexicaine de directeurs et de sous-directeurs qui œuvrent dans tous les domaines... Un peu juste : le groupe fait appel à un nombre renversant de « consultants extérieurs » en tout genre, lesquels facturent au prix fort leurs inestimables prestations.

Plusieurs syndicats ont longtemps bataillé pour obtenir de l'ancien pédégé Patrick de Carolis la liste de ces cabinets et le montant de leurs contrats. En vain. Il y a deux mois, les cadres de la CGC sont repartis à l'assaut, et surprise : la semaine dernière, la nouvelle équipe de Rémy Pflimlin, en place depuis septembre 2010, a consenti à lâcher charitablement quelques informations. Remis à l'occasion d'un comité d'entreprise, un document établi par la direction donne les grandes lignes budgétaires des missions confiées à des boîtes privées par France Télés. « Le Canard » a pu mettre son bec dans ce document et y barboter. Attention les vagues.

Experts en honoraires

Entre 2009 et 2010, le groupe s'est offert les services de près d'une soixantaine de cabinets de consultants ! Montant de la facture : 22,1 millions d'euros, excusez du peu. Et tous les services s'en sont donné à cœur joie. A elle seule, la direction générale de France Télés a englouti 13,3 millions et a fait appel à une bonne douzaine de sociétés. Elle avait un pressant besoin de conseils sur la « *mise en place de l'entreprise commune* », sur la « *cession de la régie publicitaire* » (qui n'a jamais abouti...)

ou de « *missions d'expertises* » et autres indispensables « *études diverses* ». Même appétit à la direction du personnel, où l'on s'est longuement interrogé en matière d'« *évaluation et* [de] *nomination de la ligne managériale* », de « *développement RH* [ressources humaines] », d'« *accompagnement et* [de] *recrutement RH* » ou encore de « *système de rémunération des cadres dirigeants* ». Résultat : une quinzaine d'entreprises ont planché sur ces délicates questions. Pour la bagatelle de 2,7 millions.

Dans les autres étages, les différents services spécialisés n'ont pas lésiné sur le recours aux spécialistes extérieurs. A la direction de la stratégie, on a ainsi dépensé des fortunes pour payer des « *études stratégiques* ». Logique. A la direction de la communication, des centaines de milliers d'euros ont été déboursés pour élaborer des « *messages d'action et de communication* ». Enfin, le secrétariat général de France Télés a également fait très fort : recruter une société, NPA Conseil, pour une mission de « *conseil stratégique – relations avec les parlementaires et les institutionnels* ». Puis commander à une seconde boîte, V com V, une « *étude sur la communication avec les institutionnels* ». Histoire de valider la stratégie par l'étude, sans doute...

Très coûteux verbiages

Parfois, ces éminents travaux ont abouti à des résultats qui forcent le respect. « Le Canard » a mis la palme, par exemple, sur un rapport commandé à Insum Consulting, un « *cabinet international en stratégie opérationnelle* » de Neuilly-sur-Seine, qui se fait fort d'« *aider les cadres dirigeants du monde entier à répondre habilement à la complexité grandissante du monde des affaires* ».

Question complexité, en effet, Insum est des plus habiles. En témoignent plusieurs dizaines de pages savantes sur la réorganisation de France Télés, dont voici un chapitre pétaradant. Titre : « *Enjeu 1 – Actions de conduite du changement* ». Sous-titre : « *Identification des impacts opérationnels et à la définition des trajectoires professionnelles collectives et individuelles* (sic) ». Premier paragraphe : « *Production de la matrice globale des impacts sur les trajectoires professionnelles collectives et individuelles* (re-sic) ». Pour la suite, une double aspirine s'impose.

Conflits amicaux

Dans cette foire aux contrats privés, les copains n'ont pas été oubliés. De jolis cas d'école, à l'heure où le gouvernement se fait un devoir de sévir contre les conflits d'intérêts. Exemple : Altedia. Créé – et dirigé jusqu'en 2007 – par un certain Raymond Soubie, ex-conseiller social de Sarko à l'Elysée, ce cabinet très en cour et spécialisé dans les ressources humaines a été chèrement missionné dès 2009, sous Carolis, pour accompagner le dégraissage du mammouth France Télés. Il faut croire que son pédégé actuel, Pierre Beretti, a aussi dispensé au groupe public de précieux conseils en matière de recrutement puisque son épouse a été embauchée par Pflimlin, en janvier 2011, comme « directrice déléguée au dialogue social » de France Télés. Murielle Charles-Beretti est aujourd'hui chargée d'appliquer les mesures préconisées par la boîte de son mari. Même topo avec Dialogues, un club de cadres « expert » en relations sociales. René-Luc Maisonneuve, sous-directeur du personnel de France Télés, bénéficiait des conseils de Dialogues, tandis que Maisonneuve René-Luc siégeait à son conseil d'administration.

D'autres amis ont, eux, bénéficié d'un joli coup de pouce pour se lancer dans les affaires. Porte-flingue de Jean-François Copé, Bastien Millot a ainsi quitté, en 2008, la télé publique, dont il était le numéro 3. Il a aussitôt monté sa petite entreprise de communication, Bygmalion, laquelle a passé, depuis, plusieurs contrats avec France Télés : aussi bien afin d'assurer une « *veille médiatique* » pour tout ce qui touche au groupe sur Internet que de répondre aux « *courriers des téléspectateurs* » ou encore de « *fournir des éléments de langage au secrétariat général* ».

Le dénommé Charles Greber, ancien conseiller pour les affaires extérieures à la direction internationale du groupe (jusqu'en 2005), conseille toujours ladite direction. Mais désormais pour le compte de sa propre société, Deo Gratias Image International... Et que dire du talent avec lequel Philippe Bélingard, ex-directeur juridique de France Télés, s'est reconverti ? Après avoir pris sa retraite en mars 2009, il a créé, le mois suivant, sa société, PHBD... et décroché le marché d'« *assistance stratégique à la direction juridique* » de France Télés.

On n'est jamais mieux conseillé que par soi-même.

Christophe Nobili

C'est pas moi, c'est lui

POURQUOI France Télés claque autant d'oseille en expertises privées alors qu'elle a des milliers d'employés sous la main ? « *Manque de temps et de disponibilité* », résume pour « Le Canard » Martin Ajdari, nouveau grand argentier du groupe. Et d'ajouter courtoisement qu'il s'agit d'« *engagements antérieurs à la prise de fonctions de Rémy Pflimlin, liés pour beaucoup à la mise en place de l'entreprise commune France Télévisions* ». Mais, à l'avenir, promis-juré, « *le volume de ces commandes va fortement baisser* ».

Du côté de l'équipe « antérieure », silence radio. « Le Canard » a tenté de joindre Patrick de Carolis, en vain. Manque de temps et de disponibilité, sans doute.